



Grand rhinolophe
François SCHWAAB

CHIROPTERES

INFOS

BULLETIN DE LIAISON DU PLAN
NATIONAL D'ACTIONS CHIROPTERES

N°8 - OCTOBRE 2011

SOMMAIRE

* Les Chauves-souris et les infrastructures de transport2

* Le Plan national Actualités-Octobre 20113

* Communication5

* Actualités Chiroptères

Dans les régions : les plans régionaux d'actions Chiroptères6

* Colloques et Rencontres8



la Fédération,



avec :



avec le soutien du :



EDITORIAL

Les infrastructures de transport de passagers et de marchandises sont primordiales pour le fonctionnement et le développement économique et social du pays. Celles-ci garantissent la liberté de déplacement et d'accès aux besoins et services de base (travail, santé, éducation, ...). Construits grâce à de lourds investissements, cette multiplicité des réseaux de transports, qui assure la connectivité entre biens et personnes, a pour conséquence parallèle le maillage des espaces naturels. En fragmentant le territoire, ces infrastructures participent fortement à l'érosion de la biodiversité ce qui se traduit par la réduction de la surface des habitats des espèces animales et végétales et à l'augmentation de l'isolement des populations.

Le Sétra (Service d'Études sur les Transports les Routes et de leurs Aménagements), dans ses orientations scientifiques et techniques, répond à cette exigence de minimisation des impacts sur l'environnement, par une approche systémique des activités de transport et la prise en compte la plus large possible de leurs effets externes. En partenariat avec les maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvre, organismes professionnels et établissements de recherche, il agit pour intégrer les critères écologiques dans les commandes publiques, pour inciter au développement de nouvelles techniques par les entreprises, et faire évoluer les comportements. De la même manière, pour réduire l'empreinte écologique des transports terrestres, la division d'études "Environnement" concilie dans chacune de ses actions, les enjeux socio-économiques liés aux transports avec ceux des milieux naturels terrestres et aquatiques traversés.

Conscient de la forte diminution des effectifs de certaines populations de Chiroptères, constatée ces dernières années, et dans le cadre du Plan National d'Actions Chiroptères, le Sétra a tout naturellement été désigné comme pilote de deux des 26 actions visant à améliorer la prise en compte de ces espèces dans les projets d'infrastructures linéaires. Ces actions s'attachent à évaluer l'impact des infrastructures de transports sur ce groupe d'espèces. En effet, des lacunes subsistent concernant ces impacts, même s'il apparaît qu'ils sont essentiellement liés à trois principaux facteurs : la destruction des terrains de chasse, la suppression des axes de vol et les collisions. Ce constat est vraisemblablement lié aux difficultés d'étude de ce groupe faunistique qui, en plus d'être nocturne, a la particularité, comme les oiseaux, de se déplacer dans les trois dimensions et de présenter une grande variabilité des comportements d'une espèce à l'autre.

Le Sétra, accompagné des Centres d'études techniques régionaux (CETE), s'engage à mener à bien ces deux actions (détaillées en page 2) tout au long du plan.

Jérôme CAVAILHES

Chargé d'études faune-flore-milieux naturels - Sétra—Centre de la Sécurité, de l'Environnement et du Patrimoine—Division d'Etudes environnement

Dans le cadre des actions 6 (« Élaborer et mettre en œuvre une méthodologie pour la prise en compte des Chiroptères lors de la construction et l'entretien des infrastructures et autres ouvrages d'art ») et 7 (« Évaluer l'efficacité de systèmes de réduction d'impact des infrastructures de transport »), **une première phase de travail** a été la production d'un rapport bibliographique des connaissances sur les Chiroptères et l'état de l'art dans le domaine des infrastructures de transport¹. La synthèse de ces données est présentée dans la note d'information "Chiroptères et infrastructures de transports terrestres, menaces et actions de préservation, novembre 2009"²

La seconde étape du projet, actuellement en cours, vise au suivi d'un certain nombre de sites pilotes (routiers et ferrés) répartis sur l'ensemble du territoire national. Les premiers résultats obtenus en 2010 et les suivis supplémentaires de 2011 permettront sans doute, de mieux comprendre le comportement de ces mammifères au regard des infrastructures linéaires de transport.

Ainsi, en 2010, 20 franchissements (11 ouvrages supérieurs, 8 inférieurs et un pont de grande taille franchissant un cours d'eau) sur 9 infrastructures (autoroutes et routes nationales et départementales) et présentant des caractéristiques différentes (largeur, utilisation - fonction, qualité des espaces qui jouxtent les ouvrages...) ont été suivis par les experts, suivis qualitatifs à l'aide d'un détecteur d'ultrasons, quantitatifs à l'aide d'un enregistreur continu des ultrasons (anabat) et sur certains sites à l'aide de jumelles à vision nocturne.

Les suivis réalisés ont également permis de confirmer l'intérêt des passages pour le rétablissement des routes de vol de certaines espèces avec une efficacité, a priori, plus régulière pour les passages inférieurs. Même si l'adoption des passages par les Chiroptères peut s'avérer relativement rapide (utilisation en phase de travaux observée au cours de l'étude), globalement, les passages étudiés sont apparus plus attractifs dans la mesure où les structures paysagères qui se trouvaient de part et d'autre de l'infrastructure se sont reconstituées et rattachées à l'ouvrage. C'est en particulier le cas pour les ouvrages supérieurs notamment lorsqu'il s'agit d'ouvrages non dédiés à la faune et pour lesquels l'attractivité du tablier s'avère limitée (absence de guide et de végétation). La présence d'un ouvrage sur une route de vol ne garantit cependant pas son utilisation et certaines observations ont montré une proportion parfois importante (50% sur un passage inférieur) d'individus n'empruntant pas le passage (franchissement au-dessus de la chaussée). Comme c'était prévisible, l'étude a permis de constater l'absence de fréquentation des espèces de haut vol. D'après les études, la présence d'eau dans l'ouvrage constitue un élément attractif supplémentaire car elle représente, en plus d'être un corridor de déplacement, un milieu de chasse pour certaines espèces. A l'inverse, une végétation trop importante à l'entrée d'un passage (buse dans notre cas) sans couloir échappatoire pour les animaux semble réduire sensiblement sa fonctionnalité. Enfin, l'observation du comportement des Chiroptères a également montré, contrairement aux idées reçues, que beaucoup d'espèces ont une propension à s'approcher du bord des routes, en chasse ou en transit. Il a été constaté que les ouvrages de grande dimension peuvent constituer des structures "guide" pour le franchissement des cours d'eau.

Ces campagnes de suivi ont ainsi confirmé l'intérêt des ouvrages dans le rétablissement des routes de vol des Chiroptères. L'efficacité des ouvrages semble toutefois dépendante de leurs caractéristiques intrinsèques et de la qualité environnementale de leurs abords.

Ces suivis ont été présentés et valorisés dans un poster³ présenté lors du XIIth European Bat Research Symposium à Vilnius et lors de l'International Conference on Ecology and Transportation à Seattle.

La troisième étape sera l'élaboration d'un guide méthodologique destiné à accompagner les gestionnaires et concepteurs d'infrastructures permettant de valoriser l'ensemble des connaissances et expériences capitalisées dans le cadre de ce travail. Ce futur guide, sur la base d'une étude bibliographique, de suivis de sites de collision et de passages spécifiques ou non, proposera : une mise à jour des connaissances sur ce groupe, un bilan de la situation en France sur la thématique Chiroptères et infrastructures, des recommandations techniques sur la base des expériences françaises et internationales.

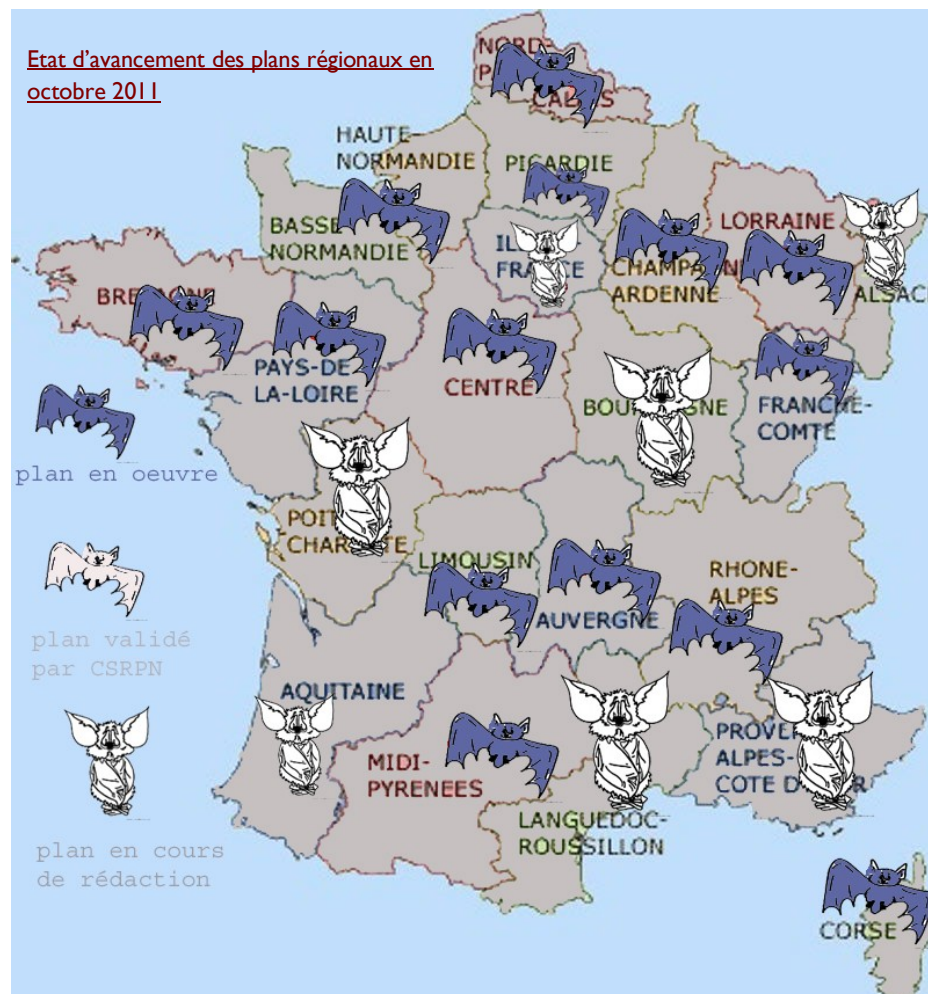
¹rapport accessible sur Internet : <http://www.setra.developpement-durable.gouv.fr/Routes-et-chiropteres-Etat-des.html>

²accessible sur Internet : <http://www.setra.developpement-durable.gouv.fr/Chiropteres-et-infrastructures-de.html>.

³accessible sur <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Fiche-action-No6-a-12>

Fiche action 1 : Rédiger et mettre en œuvre des plans d'actions régionaux pour les Chiroptères

Au 1^{er} octobre 2011, l'ensemble des régions a lancé un plan régional en faveur des Chiroptères dont l'état d'avancement diffère (*carte ci-dessous*). Vous pouvez retrouver les plans régionaux sur : <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Carte-de-France> et l'ensemble des acteurs au niveau régional sur : <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Les-acteurs-au-niveau-regional>

**Fiche action 3 : Actualiser l'inventaire des gîtes protégés et à protéger**

L'indice qui permet de hiérarchiser les gîtes des Chiroptères, utilisé actuellement, date de 2004 et est consultable sur : <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Fiche-action-No2-a-5>
 La formule est la suivante : *coefficient de l'espèce * type de gîte * importance des colonies*
 La réactualisation est en cours par un groupe de travail : le coefficient de l'espèce et l'importance des colonies prendront en compte les spécificités régionales.

La méthode retenue pour le calcul du coefficient de l'espèce est celle élaborée par le CSRPN Languedoc-Roussillon pour hiérarchiser les enjeux écologiques Natura 2000.

Les réflexions sont en cours et les résultats pourront être consultés sur le site du Plan national.

Fiche action 13 : élaborer et valider des protocoles nationaux de prospection et de suivi des populations de Chiroptères

L'avancée du groupe de travail de cette action 13 se poursuit, et notamment la sous-action « suivi de population ». Un projet de charte de bonne conduite a vu le jour récemment; il définit un cadre déontologique pour les opérations de comptages estivaux et hivernaux et sera prochainement soumis à validation, puis diffusé à l'ensemble du réseau. Parallèlement, des protocoles standardisés de suivis hiver/été sont en cours de conception. Ils permettront aux chiroptérologues de disposer de méthodologies de référence pour effectuer des suivis et proposeront également des fiches de terrain. A terme, ces protocoles devraient favoriser la comparaison des données recueillies à travers les années et les régions.

Fiche action 16 : gestion des opérations et des données concernant le marquage et la collecte de matériel biologique à usage scientifique

La gestion des opérations et des données concernant les prélèvements biologiques sur les Chiroptères se met en place à l'échelle nationale. La coordination de ces activités permettra de dresser un inventaire de tous les prélèvements déjà effectués et stockés en France ou à l'étranger et facilitera les échanges de matériel et d'informations entre les chiroptérologues présents sur le terrain et les organismes de recherche. Ainsi, les échantillons récoltés, coûteux en énergie pour les chauves-souris et les manipulateurs, seront mieux valorisés, et la diffusion des résultats au sein du réseau sera systématique. Ce travail sera le fruit de réflexions et d'échanges au sein d'un groupe de travail animé par le MNHN, pilote de l'action. Une des premières actions sera de construire une base de références à partir des listes d'échantillons existantes. Celle-ci sera alimentée au fur et à mesure et pourra être consultée lorsque les organismes de recherche adresseront une requête au pilote dans laquelle ils expliqueront les objectifs et le protocole de l'étude. Une fois la demande validée par un groupe d'experts et les échantillons identifiés dans la base, le pilote établira une liste de « prêteurs » potentiels et fournira les contacts des structures détentrices. Lorsque le contact sera établi, une fiche de prêt sera rédigée entre le « demandeur » et le « prêteur » afin de définir les modalités et les conditions d'échanges, notamment en ce qui concerne la confidentialité des données. Dans le cas d'études nécessitant un échantillonnage, le pilote diffusera la demande et le protocole au sein du réseau naturaliste et suivra le dossier afin de s'assurer qu'une dérogation a été obtenue, que l'échange se fait dans de bonnes conditions et qu'il y aura un retour des résultats vers les régions participantes.

Si vous souhaitez participer au groupe de travail ou pour toute autre information, veuillez contacter Julie Marmet, chargée de mission Chiroptères au MNHN : jmarmet@mnhn.fr

Fiche action 24 : former des professionnels de terrain et développer des partenariats

Le développement des partenariats au niveau national et régional permet une meilleure prise en compte des chauves-souris dans différents domaines, que ce soit les bâtiments, les ouvrages d'arts... L'élaboration de fiches techniques par la DDT de Seine-et-Marne et consultables ici : www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr/biodiversite-et-ressources-r737.html est un bon exemple. Tous les types de collaboration sont recherchés, et peuvent être divers avec des organismes tels que Maisons Paysannes de France, les CAUE, les sites Unesco, l'ANECAT... Que ces structures n'hésitent pas à se rapprocher du plan national et des plans régionaux.

Comité de Pilotage

Le deuxième Comité de pilotage de la mise en œuvre du Plan National aura lieu en décembre 2011 à Paris. Il s'attachera à faire le point sur les actions menées en 2011 et à réfléchir aux orientations 2012.

Communication

Passion Rando : le magazine des passionnés de la Randonnée - Numéro 20 - 3ème trimestre 2011

4 pages sont dédiées aux chauves-souris et notamment à une espèce précise : la Noctule commune, que les randonneurs sont susceptibles de rencontrer lors de leurs ballades en fin de journée le long d'un canal ou d'un lac bordé d'arbres.

Disponible en kiosque

La lettre des Conservatoires—n°31—octobre 2011

Ce numéro de la revue des Conservatoires d'espaces naturels inclut un dossier de 4 pages sur les Chiroptères, avec des retours d'expériences des conservatoires sur différentes problématiques, un article sur les refuges chauves-souris ou sur le Plan National, le tout introduit par une tribune de Michel Carteron et d'Andreas Streit d'Eurobats.

Il sera consultable prochainement sur :

http://www.enf-conservatoires.org/home.php?num_niv_1=1&num_cons_1=5

Terre sauvage en parle—n°274 (août 2011) et n°275 (septembre 2011)



action
BELLES DE NUIT EN MAL DE CÔTE ET COUVERT
Chauves-souris en danger, les chauves-souris souffrent de leur dégradation. À moins que le plan national d'actions qui leur est dédié n'inverse le phénomène.

Belles de nuit en mal de côte et couvert. Les chauves-souris souffrent de leur dégradation. À moins que le plan national d'actions qui leur est dédié n'inverse le phénomène.



Chauves-souris, l'effacement des espèces est en cours. Elles sont en danger de disparition.



Les grottes, les caves et les autres sites de refuge sont en danger de disparition.



Les chauves-souris sont en danger de disparition.



Les chauves-souris sont en danger de disparition.

Nature LA NOCTULE COMMUNE

La bavarde des arbres creux

Regardez une balade à l'aube d'une journée d'été, sur un sentier le long d'un canal ou d'un lac bordé de vieux arbres à leur commencement de jour. À l'aube, vous voyez la nuit et le jour se succéder. C'est un spectacle de grande beauté naturelle. Ce n'est pas des chauves-souris, mais des chauves-souris. Les chauves-souris sont présentes partout, même dans les zones les plus reculées. Elles sont présentes partout, même dans les zones les plus reculées. Elles sont présentes partout, même dans les zones les plus reculées.

Chauve et en pleine santé

En 2011, les observateurs attentifs peuvent constater une amélioration de la situation. En effet, les chauves-souris de nuit ont été observées dans de nombreux endroits. Elles sont présentes partout, même dans les zones les plus reculées. Elles sont présentes partout, même dans les zones les plus reculées.

Ces deux numéros font la part belle aux chauves-souris avec des articles sur la Nuit européenne de la Chauve-souris, les refuges chauves-souris, les chauves-souris de Zambie et le Plan National.

Espèces—n°1—septembre 2011

Le premier numéro de la nouvelle revue trimestrielle de vulgarisation scientifique dédiée aux sciences naturelles présente un article sur « les Chauves-souris, victimes de la route » par Laurent Arthur, du Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges.

Disponible en kiosque et plus d'informations sur : <http://www.especes.org/>

Courrier de la Nature n°261 - octobre 2011

Ce numéro présente un article sur les Chiroptères et la gestion forestière.

Commande sur : <http://www.snpp.com/spip.php?rubrique21>

Actualités Chiroptères

Dans les régions : les plans régionaux d'actions Chiroptères

BASSE-NORMANDIE : suivi d'une colonie par vidéosurveillance

L'église de St Laurent-de-Terregatte accueille une colonie de Grand murin dont le comportement est étudié grâce à un dispositif de liaison vidéo. Un suivi permanent est assuré entre avril et début juillet 2011 par un stagiaire qui relève différentes informations sur les animaux : rythme d'activité, naissances, allaitement, lien avec la température, ... L'objectif de l'étude est également de mesurer l'impact de l'éclairage public sur l'heure de sortie des chauves-souris. Des visites ponctuelles sont possibles sur demande.

Plus d'informations : Pascal Provost au 06 70 10 51 03 ou Alexandre Peschard au 06 75 95 62 95

CORSE : mise en place d'un outil de gestion de la bibliographie régionale

Le Groupe Chiroptères Corse a ressenti pour ses besoins propres la nécessité d'un outil de gestion électronique de sa bibliographie.

1^{er} étape : trouver le bon logiciel. En l'absence de solution préconisée, l'option retenue est celle de Zotero, un module libre du navigateur Firefox.

2^{ème} étape : Pdf.iser tous les documents récents et numériser tous les vieux (≈ 10 ans !) non éditables sur les systèmes actuels.

3^{ème} étape : renseigner pour chaque référence une multitude de champs.

Au final, un outil pratique bien que modérément ergonomique, comptant quelques 450 références pour environ 5000 pages. Cela a nécessité 3 mois de travail dédié.

Ni le Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges, ni celui de Genève ne semblent prêt à collecter les publications sous forme informatique ...les bases du Muséum de Bourges et de Genève ne peuvent légalement intégrer pour le moment cette base régionale.

Contact : Grégory Beuneux—chauves.souris.corse@free.fr

HAUTE-NORMANDIE : Un projet de martelloscope en forêt privée haut-normande

Le Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie et le Groupe Mammalogique Normand travaillent actuellement à la mise en place d'un martelloscope en Haute-Normandie. De quoi s'agit-il ? C'est un outil pédagogique destiné à perfectionner les forestiers à l'action du martelage (marquage des arbres à couper lors de la prochaine exploitation). Il se présente sous la forme d'une parcelle, de l'ordre de l'hectare où les arbres sont cartographiés, numérotés et décrits. Pour chaque arbre, différentes données sont relevées : essence, diamètre, état sanitaire, valeur écologique, ... Lors de l'exercice, les participants sont munis d'un plan et d'une liste des arbres; ils se déplacent sur la parcelle en choisissant les arbres à récolter et en précisant les raisons de leur choix. Un outil informatique permet ensuite d'analyser les conséquences du martelage selon des critères écologiques et économiques. C'est un dispositif très utile pour apprendre à concilier conservation des Chiroptères (et de la diversité spécifique en général) et production de bois.

Après une première phase de concertation sur les modalités de mise en place de cet outil, le GMN et le CRPF recherchent actuellement un site d'implantation.

Plus d'informations sur : <http://www.megeve.com/martelloscope/>

Actualités Chiroptères

Dans les régions : les plans régionaux d'actions Chiroptères

PICARDIE : une caméra infrarouge pour suivre les colonies dans un château et un DVD
 Une caméra infra-rouge a été installée au printemps 2011 au château de Troissereux (Oise) dont les combles hébergent la plus importante colonie connue de Grand Murin en Picardie (340 adultes et jeunes en 2011). Ce dispositif, financé par l'Union européenne (Fonds FEDER), le Conseil Général de l'Oise et le Conseil Régional de Picardie, a été permis grâce à la signature en 2008 d'une convention de partenariat entre les propriétaires et le conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Ainsi, installé à l'accueil du château, un écran permet de montrer en direct les chauves-souris sans les déranger; la présentation est réalisée par les propriétaires à chaque visite. De la documentation sur les chauves-souris est aussi mise à disposition des visiteurs. Une partie des images enregistrées servira, de plus, à la création d'un film en commun avec l'ONF qui a positionné un système identique sur une colonie de Petit rhinolophe en forêt de Retz (Aisne).

Un DVD a également été édité sur l'expérience de l'ONF et des associations dans la réhabilitation pour les chauves-souris de la maison forestière du Bois Hariez.

Contact : Damien Top— Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie
d.top@conservatoirepicardie.org

Recherche de colonies de reproduction dans les combles d'églises et autres grands bâtiments en Thiérache (02)

Du 16 mai au 5 août 2011, Loïc Pierret, stagiaire à Picardie Nature, a été missionné pour prospecter les combles d'églises en Haute Thiérache (02), afin d'y rechercher des colonies de parturition de Chiroptères. 51 communes ont ainsi été contactées dont 29 ont répondu et accepté la visite.

Ce stage a permis d'améliorer les connaissances en période de reproduction pour au moins 4 espèces :

- l'Oreillard gris ou roux *Plecotus austriacus/auritus*, signalé dans 4 églises, avec notamment 2 colonies découvertes, de 6 et 4 individus,
- le Grand murin *Myotis myotis* avec 2 individus contactés dans les combles d'une abbaye,
- la Sérotine commune *Eptesicus serotinus* rencontrée dans 2 églises dont une colonie et un individu isolé.

Des contacts, avec la population locale, ont permis, également, d'identifier plusieurs colonies de pipistrelles chez des particuliers et dans certaines bâtisses communales. En plus du stage proprement dit, une étude a été conduite en Forêt Domaniale de Saint-Michel (02) où de nombreuses espèces ont été contactées. Les résultats des enregistrements sont en cours d'analyse.

Contact : Sébastien Maillier—Picardie Nature—sebastien.maillier@picardie-nature.org



Colloques et Rencontres

FRANCE

34ème Colloque Francophone de Mammalogie — les **15 et 16 octobre 2011** à Lille. Cette année, le thème retenu est " Mammifères sauvages et corridors biologiques : de la connaissance à l'action ". Des posters et présentations orales permettront de valoriser des expériences relatives aux corridors écologiques et/ou à la trame verte et bleue. **Plus d'informations sur :** <http://www.sfepm.org/agenda.htm>



Rencontres Chiroptères Grand Sud - les 5 et 6 novembre 2011 dans les Gorges du Gardon, à proximité du Pont du Gard.

Elles sont organisées sous l'égide du programme Life + Chiromed.

Les interventions orales ou sous forme de posters seront ciblées sur les thématiques en lien avec les axes de ce programme telles que l'amélioration des connaissances relatives au régime alimentaire, à l'utilisation des terrains de chasse, sur les aménagements en bâti, la surmortalité due aux infrastructures, les études sur le Grand rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées et enfin les nouvelles approches pour sensibiliser et former.

Le bulletin d'inscription est disponible sur :

<http://www.plan-actions-chiropteres.fr/spip.php?page=actualites>

Renseignements auprès d'Elodie Mondet au 04.90.97.10.40 ou e.mondet@parc-camargue.fr

1er colloque "Les Plans d'actions en faveur des espèces menacés" - les **29 et 30 novembre 2011** à Bordeaux.

Ces journées permettront d'échanger sur les retours d'expériences et les perspectives de ces plans, lors d'interventions orales et d'ateliers.

Le programme est disponible sur :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-premier-seminaire-consacre-aux.html>

Inscription sur : <http://www.seminairepna2011.com/>



14èmes Rencontres Nationales Chiroptères - du **2 au 4 mars 2012** au Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges.

Réservez dès à présent ces dates pour ce RDV bisannuel incontournable de tous les chiroptérologues de France et d'ailleurs.

Plus de détails sur : www.museum-bourges.net

N'hésitez pas à adresser à tout moment articles et informations que vous souhaiteriez faire partager au réseau. Vos photos et dessins sont également les bienvenus pour illustrer ce bulletin. En vous remerciant par avance de votre participation future...

Plan National d'Actions Chiroptères

Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

Maison de l'Environnement de Franche Comté - 7 rue Voirin - 25000 Besançon

03 81 81 78 64 - www.plan-actions-chiropteres.fr

Conception : A. Tapiero - chargée de mission du Plan National d'Actions Chiroptères
audrey.tapiero@enf-conservatoires.org

Comité de lecture : F. Muller, B. Mounier et C. Lépine (FCEN), M. Carteron (DREAL Franche Comté, DREAL pilote), H. Fourdin, M. Lemaire et S. Aulagnier (SFEPM)

Directeur de publication : P. Vautier (FCEN)